



LIGUE OUEST

994/05/IA

Agrément n°04 355 123  
du ministère de la Jeunesse et des  
Sports

N° SIRET : 438 044 257 00022

Pôle activités

**NOTE D'ORGANISATION**  
**CONCOURS CONNECTÉ DE DANSE**  
**Du 7 au 27 juin 2021**

## **1. GÉNÉRALITÉS**

En cette période particulière où les activités culturelles et sportives ne peuvent se faire que dans un cadre très limitatif, nous nous devons de vous offrir des activités adaptées aux contraintes sanitaires. C'est ainsi qu'il vous est proposé de participer en binôme ou en groupe à un concours connecté de danse. Ce dernier est indépendant et unique. Il n'entre pas dans la qualification aux épreuves régionales et/ou nationales.

## **2. ORGANISATION TECHNIQUE**

### **a) Club Organisateur :**

CSGR (Club Sportif de la Garnison de Rennes)  
Ligue Ouest FCD

### **Conseiller technique culturel :**

Danièle PAGNY

Mail : [daniele.pagny@hotmail.fr](mailto:daniele.pagny@hotmail.fr)

### **b) Règlement général :**

La ligue Ouest de la Fédération des Clubs de la Défense organise un concours de danse virtuel qui se déroulera du 7 au 27 juin 2021 inclus. Il est ouvert à toutes les ligues de la Fédération des clubs de la défense (+ 25 ans).

### **c) Règlement particulier du challenge :**

#### **Article 1**- Engagement

Pour prendre part à ce challenge, les participants doivent être titulaires de la licence délivrée par la FCD pour la saison 2020/2021 (certificat médical d'aptitude enregistré).

**Les inscriptions se font via SYGEMA par l'intermédiaire des clubs avant le 20 juin 2021 .**

## **Article 2** - Fonctionnement / déroulement

Le challenge est ouvert à tous les types de danse.

Temps de la vidéo : 1,30min minimum - 2,30min maximum

Les participants doivent transmettre leur vidéo par mail ([secretariat@ligueouest-fcd.fr](mailto:secretariat@ligueouest-fcd.fr)) avec les informations suivantes :

- Club
- Nom
- Prénom
- Type de danse
- Nom de groupe/danse

Après réceptions de la totalité des vidéos, un jury se réunira afin de sélectionner les meilleures prestations qui seront mises en ligne sur les réseaux sociaux de la ligue.

Les groupes doivent être composés d'au minimum 2 personnes et maximum 6 personnes.

Les montages vidéos ne seront pas acceptés.

Ce challenge est limité à 3 participations.

*Exemple : Une personne peut réaliser 3 danses différentes avec différents partenaires.*

### **d) Récompenses :**

3 lots seront à gagner.

Un colis à l'adresse du club d'appartenance ou au domicile (sous couvert de transmission de ces informations) sera adressé au cours du mois de septembre 2021.

## **3. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES**

### **a) Licences et documents :**

Comme indiqué supra, seuls les participants licenciés FCD et à jour du certificat médical mentionnant la pratique de la danse sont autorisés à s'inscrire.

### **b) Engagement :**

Les engagements se feront exclusivement via l'espace SYGEMA de votre club avant le **20 juin 2021 (délai de rigueur)**.

### **c) Droit de participation :**

Exceptionnellement, en raison de la crise sanitaire, la participation financière est gratuite pour tous.

### **d) Assurances :**

La licence FCD couvre les risques dans les conditions du contrat.

### **e) Droit d'image :**

Tout participant autorise expressément la FCD et ses partenaires à utiliser les images (fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion du challenge de danse et sur lesquelles il pourrait apparaître), à des fins publicitaires, promotionnelles et d'information concernant les activités de la FCD pour la durée la plus longue prévue par la loi.

#### **4. DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Dans le cadre de la charte du développement durable de la FCD, l'objectif est de développer les « bonnes pratiques » d'où l'obligation de :

- Favoriser l'utilisation des transports collectifs et les modes de déplacement ou le covoiturage ;
- Lutter contre la pollution sonore et visuelle lors des manifestations ;
- Nettoyer et rendre propres les sites en organisant la collecte des déchets ;
- Promouvoir une gestion moderne et nouvelle des déchets produits.

**Gérard HAUSE**

Vice-président de la ligue Ouest FCD

En charge du pôle activités



Destinataires (par courriel) :

- Président de la ligue Ouest
- Membres du comité directeur LO
- Trésorier général de la Ligue
- Présidents des clubs FCD
- Conseiller Technique Sportif culturel de la ligue Ouest